

## Pastoralisme, sédentarisation et État en Afrique de l'Est

**É**TANT donné les épreuves terribles qu'ont subies les nomades en Afrique au cours des deux dernières décennies, il n'étonnerait personne que la sédentarisation soit envisagée comme une solution viable face à un dilemme d'apparence insoluble. Elle est soit un objectif principal, soit une conséquence inévitable de la plupart des programmes et des politiques concernant la population pastorale dans la majeure partie des pays de l'Afrique orientale, y compris l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie et le Soudan. Toutefois, elle représente bien davantage qu'une politique visant la préservation de l'environnement et le développement économique, car elle s'inscrit aussi dans une logique politique présupposant la « mise en captivité » (1) d'un des paysannats d'Afrique le plus insaisissable, indépendant et intransigeant. La sédentarisation, en tant que politique et pratique, représente autant la cause que la réponse au dilemme pastoral.

Contrairement à la plupart des réfugiés africains, pour qui l'installation dans des camps provisoires ou dans des communautés permanentes semblerait nécessaire, voire appropriée, les réfugiés nomades souffrent moins du déracinement que de l'enracinement. Alors que le réfugié sédentaire est « contraint de partir », le réfugié nomade est « contraint de rester », le premier étant « poursuivi », le deuxième « mise en captivité ». La zone aride, et surtout l'élevage extensif rendent la conversion à une vie sédentaire extrêmement difficile.

Les États africains et les organismes de développement ne peuvent plus ignorer les tragédies que subissent les pasteurs-nomades depuis une vingtaine d'années. Peu d'observateurs fiables ont été surpris lorsque, après les crises récurrentes des années soixante et

soixante-dix, une autre grande tragédie sahélienne s'est produite au milieu des années 80, touchant les populations pastorales du Mali à L'Éthiopie, et du Soudan à la Tanzanie. Les « camps de la faim », où l'on subvenait aux besoins immédiats, étaient trop fragiles pour supporter une population fixe. Les sites retenus l'avaient été plus en fonction de leurs facilités d'accès aux réseaux de distribution que de leurs ressources productives.

Considérer la sédentarisation comme la solution au dilemme pastoral actuel en Afrique provient d'idées reçues relatives aux origines et aux causes de ces crises alimentaires récurrentes en zone aride ou semi-aride. Les symptômes en sont : l'épuisement des pâturages, la détérioration des terres, la décimation des troupeaux et la faim. Les causes ne résident pas pour autant tout simplement dans des facteurs climatiques, démographiques ou économiques. A ceux-ci seraient associés l'imprévoyance des pasteurs qui agrandissent leurs troupeaux pendant les périodes fastes et l'accroissement des populations humaines et animales qui représenteraient une surcharge que l'écologie fragile des terres arides ne supporterait plus dès que la pluviosité et les pâturages font défaut. De ce point de vue, la mobilité est mauvaise, car elle permet aux éleveurs de maintenir des troupeaux plus grands que les ressources locales n'autorisent ; la réponse en est la sédentarisation. Mais, les crises des zones arides en Afrique proviennent fondamentalement du dilemme de la sédentarisation et non pas du nomadisme, car les conditions de la réussite de la transhumance se trouvent réduites en raison de l'existence des enclos, des frontières administratives de plus en plus rigides, et de l'accès restreint aux pâturages et sources d'approvisionnement en eau pendant la saison sèche. La sédentarité avait atteint les terres arides en raison d'un trop-plein de populations dans les régions plus humides, ce qui devait entraîner une concurrence pour les terres à la fois agricoles et pastorales. Peu d'attention a été porté sur la situation tragique que vivent ceux qui tentent de cultiver sur des terres sèches alimentées par des eaux de pluie et dont les récoltes ne réussissent que trop rarement, sinon cette stratégie n'aurait pas été proposée comme solution aux problèmes du pastoralisme.

Néanmoins, comme S. Sandford l'observe, « il n'y a pas une seule et unique réponse universellement valable qui pourrait trancher la question pour ou contre la sédentarisation des nomades » (2). Les

\* Les recherches au Kenya ont été conduites grâce au soutien de la NSF (USA), SSHRC (Canada), FCAR (Québec), et en relation avec le « Bureau of Educational Research » de l'Université Kenyatta.

(1) Goran Hyden, *Beyond Ujamaa in Tanzania : Underdevelopment and an Uncap-*

*tured Peasantry*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1980.

(2) Stephen Sandford, *Management of Peasants' Development in the Third World*, Chichester et New York, John Wiley et Sons, 1983.

politiques unilatérales de sédentarisation, qui doivent être distinguées des processus de sédentarisation, manquent souvent de fondement ; l'enjeu est le bien-être des communautés qui sont les plus pauvres parmi les pauvres. Mais, paradoxalement, ces communautés apparaissent au regard des pouvoirs publics, de leur voisinage et même à leurs propres yeux, comme étant dans une situation d'aisance, farouchement indépendantes et rarement demandeuses de changements que d'autres pourraient leur infliger.

### **La sédentarisation : étude de cas et clarification**

Lorsqu'il s'agit de mobilité et de sédentarisation, il convient de distinguer trois variables : les pasteurs qui utilisent des pâturages sur leur passage et ceux qui pâturent durablement les ressources végétales ; la mobilité des troupeaux et des foyers ; les pasteurs « purs » et les agropasteurs qui combinent des activités pastorales et agricoles. Nous reprenons trop souvent les clichés idéalisés : à l'image des nomades se déplaçant constamment avec leurs troupeaux et assurant essentiellement leur survie par des produits animaux s'oppose l'image des paysans cultivant la terre sur laquelle ils habitent, subvenant presque totalement à leurs besoins grâce à leurs récoltes. Ce modèle bipolaire est utilisé pour expliquer combien les pasteurs dépendent de leurs troupeaux et pour souligner leurs difficultés à se convertir à la production agricole. Cependant, un grand nombre de pasteurs est engagé dans l'agropastoralisme caractérisé par la combinaison de l'élevage et d'activités agricoles saisonnières assorties d'obligations relatives au champ cultivé.

S. Sandford a estimé que sur les 500 à 600 millions de personnes qui évoluent dans les régions arides du monde, il y en a 30 à 40 millions qui vivent dans des économies fondées sur l'animal, la plupart étant des pasteurs nomades. La majeure partie des autres maintiennent des troupeaux en combinaison avec des économies agricoles. Il se peut que 20 à 25 millions de cette première catégorie pastorale vivent en Afrique, la plupart d'entre eux dans les pays d'Afrique de l'Est (Soudan, Éthiopie, Kenya, Somalie) et beaucoup d'autres dans les zones sahéliennes du Tchad, du Niger, du Mali et de la Mauritanie. Au sein de ces pays et d'autres encore nombreux, des millions de têtes de bétail demeurent entre les mains d'agropasteurs qui subissent les contraintes et les conséquences néfastes d'une mobilité du troupeau de plus en plus réduite. En effet, chez les agropasteurs kipsigi, sukuma et kamba, la détérioration des sols est d'autant plus accentuée qu'il y a présence simultanée d'élevage et d'agriculture (3).

Par commodité, distinguons les processus de sédentarisation « spontanée », « assistée », et « forcée ». L'installation « spontanée » n'est pas forcément inopinée, irréfléchie ou réactionnelle. Au regard de l'histoire, il est possible de voir des « marées montantes et descendantes » de peuples pasteurs et non-pasteurs sur des terres plus arides, et celà, au fur et à mesure que des individus et des groupes se mettent à pratiquer des activités sédentaires dans certaines conditions, reprenant des activités nomades lorsque ces conditions changent. Certes, le « rejet » de populations excédentaires vers des communautés sédentaires devient ainsi historiquement indispensable aux moments de pénurie, mais ces « laissés pour compte » seraient plutôt ce que P. Salzman désigne comme des « nomades en liste d'attente » (4) qui reprennent la vie pastorale dès que leur propre situation et celle de leurs confrères s'améliorent. Les formes les plus importantes de sédentarisation spontanée sont caractérisées par *l'autolocalisation* à proximité des ressources permanentes (eau d'abreuvement, pâturages d'altitude, sites agricoles), des centres de commerce où des négociants, des écoles et des cliniques sont souvent installés. Les réfugiés peuvent être motivés pour chercher des zones d'une plus grande sécurité, bien des zones où se distribue l'aide alimentaire. Récemment, Hyden estimait qu'en 1982, 300 000 sur un million de réfugiés en Somalie s'étaient installés en dehors des camps de réfugiés auxquels ils étaient censés se rendre, pour s'installer chez des parents. En effet, l'histoire des dislocations et des recompositions des groupements pastoraux souligne que ce processus de « réaffiliation » spontanée s'est avéré un mécanisme décisif de survie des peuples pasteurs en temps de crise économique ou politique. Divers cas de processus de sédentarisation « spontanée » existent comme chez des agro-pasteurs ursi nouvellement regroupés dans la vallée de l'Omo en Éthiopie du Sud et subissant des pressions de l'environnement ou chez les chameliers Rendille, groupement pastoral plus spécialisé occupant une région très aride du Kenya septentrional et cherchant d'une part à se protéger de l'insécurité militaro-politique et d'autre part à avoir accès aux services sociaux (6).

La sédentarisation « assistée » est une réponse à des opportunités ou des programmes à court terme offerts par l'État, les organismes de développement, les Églises ou d'autres organisations non-gouvernementales. Destinée à parer au plus urgent, l'aide alimen-

(3) P. Brandstrom, J. Hultin, et J. Lindstrom, *Aspects of Agropastoralism in East Africa*, Uppsala, Institut scandinave d'études africaines, 1979 (Research Report n° 51).

(4) P. Salzman, « Introduction : The Processes of Sedentarization as Adaptation and Response », In P. Salzman, ed., *When*

*Nomads Settle*, New York, Praeger, 1980.

(6) M. O'Leary, « Changing responses to drought in Northern Kenya : The Rendille and Gabra Livestock Producers », Nairobi, Programme international sur les zones arides (IPAL), manuscrit.

taire est souvent fournie à des centres désignés, qui deviennent les sites de « camps de la faim » dans lesquels affluent les réfugiés en proie à la famine. En réalité, ce processus conduit volontairement ou non à la sédentarisation, car il attire les nomades d'une vaste région à un point de ralliement. Toutefois, lorsque l'aide alimentaire est insuffisante, ce processus d'attraction peut s'avérer fatal, car les sous-alimentés sont détournés des activités productives et réduits à un statut de quémandeurs et d'assistés. Tandis que les responsables de ces campements tentent souvent de décourager les foules de réfugiés qui peuvent submerger un campement dépourvu de ressources alimentaires suffisantes, une politique qui ne vise, par exemple, qu'à l'alimentation des enfants affamés en bas âge, immobilisera en l'occurrence toute une famille obligée ainsi de rester à la périphérie du campement. Mais la plupart du temps, une société propre au campement s'y développe, marquée par des liens de dépendance plus ou moins avouables ou admissibles : d'abord, l'inauvouable dépendance de la survie du centre sur l'existence de clients affamés ayant besoin d'aide alimentaire, médicale et de sécurité ; ensuite, la tendance normalement avouée des administrateurs de campements à définir leur clientèle, obligeant les individus à se présenter au campement en personne et à y rester. Le point critique ici, c'est le processus selon lequel l'approvisionnement en aliments motive le choix de l'installation dans un endroit où la production et le potentiel de développement économique à long terme sont faibles.

Parmi les Turkana du nord-ouest du Kenya, les campements d'aide alimentaire furent délibérément transformés en centres de développement économique dans le cadre d'un programme du type « travailler pour manger », organisé par le Programme alimentaire mondial, qui préconisait le travail obligatoire sur des ouvrages d'irrigation en échange de nourriture. Malheureusement ceux-ci étaient souvent mal-situés et leurs potentiels de production mal-évalués ; il n'y avait souvent pas de nourriture à donner et les revenus des champs irrigués n'étaient distribués qu'irrégulièrement, mettant ainsi le programme dans la position d'un exploitateur involontaire de « travail forcé » (7). Néanmoins, l'État et les organismes de développement l'ont considéré d'une valeur inestimable pour promouvoir la sédentarisation locale des nomades turkana, et, en dépit des lacunes du programme lui-même, il y eut des ressentiments lorsque des individus s'éclipsaient pour réapparaître plus tard ou reprenaient leurs anciennes activités d'élevage. D'une façon analogue, en So-

(7) R. Hogg, « Changing Perceptions of Pastoral Development : A Case Study from Turkana district, Kenya » in D. Brokensha

and P. Little, eds., *Anthropology of Change and Development in East Africa*, Boulder et London, Westview Press, 1988.

malie au cours des années soixante-dix, il fut assigné aux « camps de la famine » une mission à long terme de sédentarisation des nomades, qui devaient s'adonner soit à l'agriculture, soit à la pêche. Les hommes en bonne santé disparaissaient un à un des listes d'effectifs des campements, n'y laissant que femmes et enfants. A vrai dire, les hommes partaient reconstituer leurs troupeaux, tandis que les autres membres de la famille devaient s'approvisionner autrement en attendant. Dans ces cas-là, les nomades furent « accusés » d'être responsables de l'échec de ces camps proposés, par le biais de la sédentarisation, comme solution à long terme du dilemme pastoral, tandis qu'en réalité, le potentiel d'un développement réussi sur ces sites était minime (8). Mais, ces échecs de la sédentarisation furent bien évidemment autant de succès pour faire revivre les éleveurs ! Il y a tout de même d'autres cas où la mise à disposition de services, et des opportunités économiques, ont eu des résultats positifs. Au cours de ce siècle, les missions implantées en zones pastorales sont immanquablement devenues les lieux où s'installaient les pasteurs démunis qui devaient adopter simultanément « la houe et le livre ». Chaque comptoir de commerce en zone aride devient ainsi un point d'installation permanente ou provisoire des éleveurs les plus défavorisés, qui entretiennent de petits cheptels à la périphérie du village, tout en s'adonnant à des cultures marginales ou au salariat. A. Hjort a relaté comment la croissance d'une communauté de « squatters » Turkana installée autour de la petite ville d'Isido au Kenya, a été liée aux possibilités d'embauche offertes par un avant-poste colonial militaire. Des Somalis s'étaient également installés dans la même petite ville, attirés par des possibilités de négoce (9). Les Missions ont également ouvert des centres de développement pastoral dans les régions Maasai du Kenya et parmi les Borana de l'Éthiopie du Sud, fournissant aux communautés environnantes des médicaments vétérinaires, des races améliorées, etc... Dans ces cas-là, les services offerts créent des centres autour desquels les gens s'installent de façon plus ou moins durable afin d'y avoir accès. Étant donné la dramatique croissance démographique dans la zone semi-aride de l'Est africain, il y a surpopulation en cours et la sédentarisation qu'elle soit spontanée ou rendue possible par l'assistance des États ou des agences de développement sera de plus en plus importante. Mais qu'importe la réponse des nomades aux possibilités qu'on leur offre ; de tels centres ne représentent pas de modèles universels capables de résoudre l'épineux problème pastoral, mais plutôt des palliatifs pour les membres des communautés en voie de marginalisation.

(8) D. Aronson, « Kinsmen and Comrads : Towards a Class Analysis of the Somali Pastoral Sector », *Nomadic Peoples*, n° 7, 1980, pp. 14-23.

(9) A. Hjort, « Ethnic Transformation,

Dependency and Change : The Ilgira Samburu of Northern Kenya », in J. Galaty and P. Salzman, eds., *Change and Development in Nomadic and Pastoral Societies*, Leiden, Brill Press, 1981.

Le débat politique porte le plus directement sur les formes de sédentarisation « planifiée », puisqu'elles doivent être programmées, approuvées, financées, mises en œuvre et évaluées, c'est-à-dire tout ce qui relève d'une politique explicite à l'égard de communautés « cibles ». Il faut cependant distinguer les programmes de « clôture », qui requièrent une exploitation plus intensive des pâturages, d'une sédentarisation « forcée » dans laquelle il peut y avoir recours à la coercition pour empêcher que les unités domestiques se déplacent.

La sédentarisation forcée est habituellement liée à la menace politique que représente souvent les populations nomades ou transnationales ainsi qu'à la nationalisation des grandes aires de parcours. Les programmes de sédentarisation forcée ont généralement rencontré de vives résistances de la part des populations locales et ont provoqué des chutes dramatiques de productivité. Ils s'inspirent moins du désir de développer le potentiel productif de l'élevage que du motif de consolider l'État et ne représentent que la méthode la plus radicale dans toute une panoplie de mesures visant à assurer le contrôle politique sur les pasteurs nomades.

Pour ce qui concerne l'Éthiopie, la nationalisation post-révolutionnaire des grandes aires de parcours n'avait pas toujours conduit à un changement effectif dans l'expression des droits pastoraux locaux, surtout dans les grandes aires de parcours méridionales occupées par les Borana, les Guji et les Arsi, tous oromophones. Dans le nord, les ravages de la guerre et de la famine ont conduit à la réimplantation forcée des agropasteurs du Tigre dans de nouveaux villages situés à l'ouest selon un programme qui tient apparemment compte de l'appauvrissement des terres et de l'économie dans le nord ainsi qu'aux politiques de déplacement de populations soutenant la Résistance au gouvernement éthiopien. En Tanzanie, les éleveurs ne représentent qu'un cas particulier dans le programme national de « villagisation » entrepris au cours des années soixante-dix, pendant lequel des ménages paysans éparpillés et des hameaux furent regroupés dans des centres de négoce, d'administration et de services sociaux. Le regroupement des paysans en villages devenait de plus en plus coercitif au fur et à mesure que la participation locale s'avérait loin d'être enthousiaste, les cases des éleveurs étant parfois incendiées. Pour ce qui concerne les Maasai, pasteurs nomades plus spécialisés, des villages densément peuplés étaient particulièrement inappropriés, compte tenu de la difficulté à garder de grands troupeaux dans un seul centre résidentiel. Par la suite, le programme fut modifié pour les éleveurs, les villages étant désormais formés de petits regroupements de foyers voisins distants de 0,8 km les uns des autres (10,11).

Moins directement coercitifs, mais néanmoins exhaustifs, les programmes de clôture des grandes aires de parcours furent effectués au Kenya et au Botswana, la terre étant subdivisée en parcelles de

propriété individuelle ou collective. Dans les deux districts maasai du Kenya, des ranchs « individuels » et « collectifs » furent délimités aux cours des années 70 et 80 ; les déplacements des troupeaux devaient en principe y être circonscrits (12). Bien que la clôture des ranchs collectifs mesurant jusqu'à 100 000 acres de superficie en moyenne (13) n'implique pas forcément l'installation d'un foyer, le processus a permis la définition des droits fonciers de telle façon qu'il a stimulé le mouvement de sédentarisation. Les « rancheurs » individuels, propriétaires de 2 000 acres en moyenne chacun, n'ont pas cessé de profiter des avantages des ranchs collectifs auxquels ils sont associés par ailleurs. Dans le même temps, les membres instruits et entrepreneurs du ranch collectif se sont « arrogés » en fait des parcelles individuelles par des investissements en maisons fixes, routes et puits, faisant par la suite la demande de reconnaissance d'un droit foncier individuel sur leurs portions. Une véritable ruée sur la terre s'en est suivie. C'est ainsi que l'établissement des « groupements » s'est transformé petit à petit en enclos individualisés sédentaires, au fur et à mesure que des demandes ont été présentées lors de la mise en place de foyers permanents ou semi-permanents. Dans la plupart des cas, les troupeaux ont pu continuer à se déplacer selon des accords tacites. Toutefois, la distance qui sépare les foyers du cheptel a conduit à réduire davantage l'accès à une source d'alimentation pastorale, l'ironie déroutante étant que les enfants ayant accès aux écoles et aux cliniques soient plus mal nourris que les jeunes gardiens de troupeaux.

Dans plusieurs des cas précédents, la sédentarisation devrait être envisagée comme le cas extrême des processus de déplacements limités dans l'espace plutôt qu'un état établi, définitivement achevé ou non. La sédentarisation n'est pas seulement un processus qui s'enclenche à la suite d'une intervention de l'État ou d'un organisme dans le monde de vie nomade ; elle est en fait partie intégrante du pastoralisme en tant que processus social en zone aride. Aujourd'hui, le plus souvent, l'expérience de la sédentarisation comme celle d'ailleurs de la « renomatisation » est à la fois volontaire et spontanée. Elle constitue une réaction à une économie défavorable, une réponse aux possibilités offertes par la création de campements et de centres de négoce en zones arides urbanisées et par la généralisation de l'agriculture. Tandis que la liberté de choix offert

(10) D. Ndagala, « Operation Imparnati : The Sedentarization of the Pastoral Maasai », *Nomadic peoples*, n° 10, 1982.

(11) L. Parkipuny, « Some Crucial Aspects of the Maasai Predicament », in A. Coulson, ed., *African Socialism in Practice : the Tanzanian Experience*, Nottingham, Spokesman, 1979.

(12) J. Galaty, « The Maasai Group

Ranch : Politics and Development in an African Pastoral Society », in P. Salzman, ed., *When Nomads Settle*, New York, Praeger, 1980.

(13) J. Galaty, « Scale, Politics and Cooperation in Organizations for East African Development », in D. Atwood and B. Bavis-kar, eds., *Who Shares ? Cooperatives and Rural Development*, Delhi, Oxford University Press, 1988, pp. 282-308.



aux nomades est souvent restreinte en raison des circonstances, des programmes et de la politique de l'État, la coercition explicite a eu tendance à rester sporadique et indirecte.

### Mobilité contre sédentarité

Dans le débat sur la sédentarisation, l'enjeu ne réside pas dans le maintien ou l'abandon des pratiques de mobilité des troupeaux et des hommes car les pasteurs exercent ces deux possibilités selon l'époque et le lieu. Il faudrait en réalité déterminer quel rôle les agents du changement devraient jouer pour encourager, faciliter ou empêcher de tels comportements. Dans quelle mesure les politiques de développement et d'assistance aux pasteurs peuvent-elles servir le but de la sédentarisation, compte tenu des logiques sous-jacentes à la mobilité et à la sédentarité ?

La mobilité sous-tend la pratique du pastoralisme, ce qui représente dans un environnement hostile la mise en œuvre d'une stratégie de subsistance fondée sur des produits et des apports provenant des animaux domestiques. Comme le constate N. Dyson-Judson (14), en soulignant notamment les modalités d'apport en protéines, c'est *uniquement* grâce aux animaux domestiques, rarement à la chasse, que la zone aride devient habitable pour l'espèce humaine.

D'un point de vue technique, le nomadisme comprend la mobilité des troupeaux et des foyers. En zone très aride, il est plus efficace d'amener le bétail vers la végétation plutôt que l'inverse, en raison de la faible densité et de la distribution éparse des ressources sur les grandes aires de parcours. Le bétail fait quotidiennement un circuit qui va du foyer aux pâturages en passant par un point d'eau. Les foyers se déplacent à la suite du bétail pour obtenir ce dont ils ont besoin, garantir à leurs membres l'accès à la principale source de nutrition (animaux de lactation et d'abattage), fournissant aussi la main-d'œuvre nécessaire à l'entretien efficace du troupeau (15). Si le déplacement du troupeau est restreint, ils manquent de nourriture ; si le déplacement des foyers est restreint, ils manquent de nourriture. En outre, l'immobilité du foyer empêche la répartition efficace de la force de travail, ce qui influe sur la production. De plus, si le déplacement animal est empêché ou restreint, l'utilisation équilibrée des ressources végétales est rompue, provoquant une surex-

(14) N. Dyson-Hudson, « Strategies of Resources Exploitation among East African Savannah Pastoralists », in D. Harris (ed.), *Human Ecology in Savannah Environments*, London, Academic Press, 1980.

(15) L. Sperling, « Labor Recruitment among East African Herders : The Samburu of Kenya », *Labour, Capital and Society*, 18 (1), pp. 68-86.

ploitation de certaines aires et la sous exploitation des autres. Il en est de même pour ce qui concerne la main-d'œuvre humaine, laquelle, en cas de sédentarisation des foyers, pourrait être à la fois sur-exploitée et sous-exploitée, les individus au foyer restant quasi inactifs, tandis que les gardiens de troupeau sont surchargés de travail.

Les droits socialement réglés en ce qui concerne les ressources pastorales sont légitimés par leur exercice régulier. En zone aride, ce n'est que grâce à leurs déplacements périodiques que les communautés dispersées arrivent à reproduire les grandes lignes de l'ordre politique. D'une façon analogue, le pastoralisme comporte souvent la mise en commun de la force de travail des parents et des voisins, coopération rendue possible par les déplacements périodiques et coordonnés des foyers. Cette mobilité des foyers est une stratégie qui permet la création et la consolidation des liens de parenté et des rapports sociaux, la réorganisation spatiale des foyers et la coopération dans le travail, ainsi que le partage des ressources et la redistribution du bétail et de la nourriture (prêts de vaches laitières, dons,...).

En somme, le nomadisme à travers sa pratique extensive de l'élevage est une stratégie quasi indispensable à l'occupation humaine des zones arides. D'un point de vue économique, chaque déplacement des troupeaux et des hommes devrait représenter un gain dans la productivité animale, quantifiable en termes de santé animale, d'engraissement et de production laitière ; en revanche, l'impossibilité de se déplacer à un moment critique ou approprié provoquera une diminution de la productivité animale, mesurable en termes de santé, de poids et de production laitière. Ces phénomènes portent non seulement sur le bien-être des troupeaux mais également sur celui des gens, qui dépendent de leurs animaux pour leur propre santé et leur nourriture. Les arguments en faveur de la sédentarisation en tant que *politique* sont essentiellement d'ordre écologique, économique, administratif et social. Les projets de développement réalisés sur les aires de parcours en Afrique de l'Est, ont permis la création de nouveaux points d'approvisionnement d'eau, l'ouverture de pâturages sous-exploités et la mise en place d'un pastoralisme relativement moins mobile. En même temps, la construction des routes et l'extension du commerce à travers toute la zone aride, ont fourni les moyens d'une diversification économique assortie d'une main-d'œuvre salariée et d'un secteur informel grandissant qui s'implante dans chaque interstice de communication et d'habitation.

D'un point de vue écologique, il faut envisager le rapport entre une croissance illimitée des troupeaux, les famines périodiques provoquées par des sécheresses épisodiques, et la détérioration progressive dans la qualité de l'environnement des aires de parcours. Il est admis que la seule solution pour préserver les aires de parcours

réside dans la modification du système foncier pastoral, la prévention de la croissance illimitée des troupeaux, la sédentarisation de nomades au sein d'agglomérations à l'écart de l'économie pastorale, la subdivision des aires de parcours en parcelles privées entretenues par les familles afin d'en « responsabiliser » la gestion, et enfin le contrôle des déplacements des troupeaux qui favorise leur croissance. L'aspect économique de cet argument souligne que les pasteurs détiennent un mode de subsistance riche en énergie, et que leur orientation non commerciale les amène à entretenir des animaux théoriquement non productifs, entraînant une surcharge des ressources limitées des aires de parcours, sans les rendements correspondants. De ce point de vue « clôture » et sédentarisation conduisent à une utilisation plus efficace et effective des terres.

Il est cependant loin d'être évident que les zones de gestion nomade se dégradent plus rapidement que celles de gestion sédentaire, puisque les dégradations les plus importantes de l'environnement se rencontrent à la périphérie des centres commerciaux, à proximité des routes, dans les parties défrichées et cultivées des aires de parcours, et dans les pâturages objets d'un agropastoralisme sédentaire. En fait, l'introduction de l'agriculture pluviale en zone aride s'est avérée un élément majeur dans le déclin des aires de parcours, en raison de l'érosion des champs rendus plus vulnérables et de l'obligation des troupeaux à pâturer des terres plus marginales. La commercialisation accrue du bétail, loin de représenter un palliatif par le biais de l'élimination du surplus d'animaux, produit en fait le résultat inverse, c'est-à-dire, l'augmentation du cheptel grâce aux réinvestissements des bénéficiaires et la satisfaction des besoins de subsistance. Les éleveurs mettent en effet sur le marché un grand nombre de têtes de bétail, destinées à l'approvisionnement des centres urbains des nations de l'Afrique de l'Est, ainsi qu'à l'exportation vers l'Europe (dans le cas du Botswana) et le Moyen-Orient (à partir de la Somalie, du Kenya et du Soudan).

D'un point de vue administratif, les pasteurs et agropasteurs occupent des régions frontalières qui, en raison de leur rattachements éclatés, sont réceptives aux mouvements sécessionnistes (le cas de l'Érythrée), irrédentistes (le cas de la Somalie), ou culturels nationalistes (le cas des Oromo), qui menacent l'État. L'argument selon lequel les pouvoirs publics ne peuvent servir les nomades que dans la mesure où ils sont fixés a été avancé de la façon la plus explicite par la Tanzanie ; c'est à cette condition que les pasteurs peuvent bénéficier des services sociaux, commerciaux, médicaux et vétérinaires. Mais trop souvent, la sédentarisation n'apporte guère en réalité d'amélioration dans la qualité de la vie mais plutôt un déclin.

Les conditions de mode de vie nomade en Afrique de l'Est se sont améliorées là où les ressources valorisées par les éleveurs ont

été disponibles ; par exemple, avec la disponibilité en médicaments vétérinaires et en baines dans le cadre du programme de reconstitution du cheptel chez les Turkana (16), avec l'accès grandissant aux enchères de bétail et aux marchés en Tanzanie, ainsi qu'avec le récent abandon du contrôle des prix de la viande au Kenya. Lorsque les troupeaux se déplacent à leur guise à travers les aires de parcours, les ressources sont exploitées au mieux et la productivité des pâturages est maintenue. Les grandes interrogations sur la vie pastorale restent posées et aggravées par la sédentarisation unilatérale. Le défi politique n'est pas d'adapter les nomades à des systèmes préconçus de sédentarité, mais de renforcer au mieux la vie pastorale. Cette option exige une participation des pasteurs nomades à la culture et à l'économie nationales ainsi qu'une latitude de mouvement sur leurs aires de parcours extensives.

*Traduit de l'anglais  
par Suzan Asch*

**John G. Galaty**  
*Université McGill, Montréal*

(16) R. Hogg, 1988, *op. cit.*